



FORMATION AU TUTORAT DES ELEVES AIDES-SOIGNANTS

« Enregistré sous le numéro 5329PO161 29
auprès du préfet de la région Bretagne »

Contact

Lorraine BACK
Secrétaire formation continue
contact@ifps-quimper.fr
Tél : 02 98 98 66 82
Poste 68 90

Lieu de formation

Quimper

Calendrier

nous consulter

Coût de la formation

Adhérent GIP
255 €/participant
soit 85 €/jour/participant

Non adhérent GIP
285 €/participant
soit 95 €/jour/participant

Objectifs

Permettre aux professionnels identifiés comme tuteurs d'accompagner les élèves aides-soignants dans leur construction selon le référentiel de formation (arrêté du 22 octobre 2005 modifié et ses annexes).

Objectifs opérationnels

- ⇒ Connaître les différents cursus de formation, les référentiels de compétences et d'activités
- ⇒ Définir et comprendre le rôle de chaque acteur (maître de stage, tuteur, professionnel de proximité, formateur référent)
- ⇒ Assurer la complémentarité de chaque intervenant, coordonner leurs actions
- ⇒ Acquérir une démarche pédagogique
- ⇒ Animer des séances de pratiques professionnelles en situation de travail
- ⇒ Evaluer la progression des élèves dans l'évaluation des compétences

Public et Pré-requis

Professionnels en position de tuteurs de stage

Durée

3 jours soit 21 heures de formation

Intervenants

Cadres de santé formateur IFPS

Modalités pédagogiques

- ⇒ Apports théoriques interactifs
- ⇒ Supports pédagogiques
- ⇒ Analyses de situations pratiques
- ⇒ Apports théoriques interactifs

Modalités d'évaluation

Mesure de la satisfaction à la fin de la session de formation
Une attestation est délivrée à l'issue de la formation

Programme

Nombre de stagiaires

Minimum 8 participants
Maximum 14 participants

L'IFPS se réserve le droit
d'annuler la session de formation
en cas de nombre de
participants < à 8

Accessibilité

Accès aux personnes
en situation de handicap
nous contacter

Les grands axes du nouveau référentiel de formation

- ⇒ Les différents parcours de formation
 - ◇ Les passerelles
 - ◇ Les bacs professionnels
 - ◇ La validation des acquis de l'expérience

- ⇒ Les nouvelles modalités de parcours de formation
 - ◇ Les blocs de compétence
 - ◇ Les situations emblématiques
 - ◇ Les différents interlocuteurs (professionnel de proximité, tuteurs, maîtres de stage)
 - ◇ Une logique de compétence vers la professionnalisation
 - ◇ La place du stage

Comment construire une démarche de tutorat

- ⇒ Identifier et clarifier les expériences d'encadrement
- ⇒ Repérer les compétences à développer
- ⇒ Savoir développer une posture réflexive ou d'accompagnement
- ⇒ Animer des séquences de travail sur les situations de soins présentées par les élèves aides-soignants
- ⇒ Savoir analyser les situations de soins et faire émerger les problématiques
- ⇒ Acquérir une démarche pédagogique

Savoir évaluer la progression des élèves dans l'acquisition des compétences

- ⇒ Animer des séances de pratiques professionnelles en situation de travail
- ⇒ Savoir évaluer les éléments de la compétence et la progression des élèves
- ⇒ Mettre en œuvre une analyse des pratiques
- ⇒ Comprendre la logique du portfolio